

Rapport ▶ annuel 2012-2013



...qui a la réussite à coeur!

Madame la Ministre,

C'est avec fierté que nous vous soumettons le rapport annuel 2012-2013 présentant les faits saillants de la dixième année d'application du Plan stratégique institutionnel (PSI) **Ensemble, pour une entrée réussie de notre Collège dans le 21^e siècle.**

À sa lecture, vous remarquerez le dynamisme qui anime notre Collège, tant dans son enseignement que dans son implication dans la communauté. L'examen des bilans permet d'apprécier la réalisation de quelque 650 résultats attendus des départements d'enseignement et des services et de constater un niveau d'atteinte plus que satisfaisant de la grande majorité des projets identifiés au début de l'année concernée. Cet examen aura également permis de saisir l'importance de l'apport collectif fourni dans le sens des orientations stratégiques institutionnelles.

Le contexte de réalisation de ces mandats a exigé une grande implication dans des dossiers particuliers comme, entre autres, la réflexion portant sur les ancrages du nouveau plan stratégique institutionnel, l'implantation du nouveau programme de Techniques d'éducation à l'enfance, l'ouverture au monde municipal, la planification et la réalisation des travaux majeurs de rénovation, l'alourdissement des processus de gestion, l'implantation du plan d'action jeunesse de la CSST et du bureau d'apprentissage et des ressources. De plus, un contexte de mouvements de personnel a été très demandant, car nous avons eu une année de remplacement entre services qui a entraîné un effet domino et, par conséquent, qui a exigé du mentorat et une appropriation des tâches auprès d'un grand nombre de personnels. Par ailleurs, l'intérim par la direction générale à la formation continue a également demandé une grande collaboration de la part de l'ensemble de cette direction. L'embauche du nouveau coordonnateur, qui a été faite à la fin mars, devrait permettre une plus grande stabilité dans ce secteur l'an prochain. Enfin, les compressions budgétaires imposées en cours d'année ont exigé beaucoup de créativité de la part du comité de direction, en plus des demandes exigées par la Loi 100.

Toutefois, nous avons réussi à travailler ensemble à réaliser les activités, avec une attention soutenue à faire rayonner notre institution et à incarner sa mission en développement durable, et ce, en ayant toujours comme préoccupation première de faire réussir l'étudiant et de maintenir la qualité d'enseignement qui nous est reconnue. C'est notamment grâce à l'ouverture démontrée par l'ensemble du personnel à continuer d'utiliser nos lieux d'échanges, de rencontres et de consultation que nous avons été en mesure, avec l'assurance de réussir, de relever les défis importants qui se posent à nous au plan institutionnel. En ce sens, des remerciements chaleureux s'adressent à chacun et à chacune des personnes œuvrant au Collège pour cet apport positif et pour cet engagement sans cesse renouvelé d'**Avoir la réussite à cœur!**



Photo : Nath B

Fabienne Desroches
Directrice générale



Photo : Courtoisie

Alain Chalifoux
Président du Conseil
d'administration

Table des matières

Mot à la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.....	02
Faits saillants du Plan stratégique institutionnel	03
Évolution de la population étudiante et taux de réussite	07
Activités à la formation continue.....	08
Nombre de stagiaires ATE	08
Taux de placement en emploi relié.....	08
Population étudiante du 20 septembre 2012	09
Gala des mérites.....	10
Reconnaissance du personnel	12
Répartition des membres du personnel.....	14
Résultats d'opération au 30 juin 2013	15
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	16
Conseil d'administration.....	17
Code d'éthique et de déontologie	17

La formation et la réussite

Pour cette orientation, il y avait 342 résultats attendus sur un total de 650. De ce nombre, 255 résultats ont été atteints, 40 résultats ont été partiellement atteints et 47 résultats ont été reportés ou abandonnés. Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons opérationnalisé le bureau des apprentissages et des ressources (BAR);
- Le programme de Techniques de l'informatique a été évalué;
- L'évaluation du programme de Techniques de bureautique a été commencée;
- Nous avons actualisé nos passerelles inter-ordres (DEP-DEC et DEC-BAC);
- Nous avons mis en valeur nos outils de concertation de programme (Tableaux de bord, Étudiant Plus, Plans-cadres, Cahiers de programme, etc.);
- Un projet d'intégration des portables dans le programme de Techniques de comptabilité et de gestion a été mis en place;
- Un projet d'intégration d'un tableau blanc interactif dans le programme de Techniques de bureautique a été commencé;
- Le potentiel des tablettes électroniques pour l'intégration du portfolio électronique dans le programme de Techniques d'éducation spécialisée a été étudié;
- Nous avons poursuivi l'implantation de Moodle et de la formation à ce sujet a été donnée;
- Nous avons fait la promotion d'activités périscolaires et parascolaires valorisant l'engagement étudiant;
- Nous avons poursuivi le projet de valorisation de la langue. La journée pédagogique d'automne 2012 a porté sur ce thème;
- Nous avons instauré une nouvelle plateforme asynchrone de formation;
- Nous avons développé de nouveaux créneaux d'excellence dont le développement d'une AEC en santé et sécurité, le développement d'une AEC en hygiène et salubrité et le développement d'une formation de sensibilisation à la politique municipale;
- Nous avons développé de nouveaux outils de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) dont en approvisionnement et en intervention en travail social;
- Nous avons maintenu l'offre de services psychosociaux aux étudiants;

- Après avoir reçu, en janvier 2013, l'autorisation d'offrir le programme de Techniques d'éducation à l'enfance, nous avons élaboré ce programme afin de l'offrir à compter de la session d'automne 2013;

- Nous avons appliqué le programme Engagement étudiant visant à reconnaître les étudiants qui ont fait preuve d'engagement de façon remarquable tout en poursuivant assidûment leurs études. Vingt étudiants se prévalent de cette mention sur leur bulletin en 2012-2013.

Le recrutement de la clientèle

Pour cette orientation, il y avait 91 résultats attendus sur un total de 650. De ce nombre, 59 résultats ont été atteints, 17 résultats ont été partiellement atteints et 15 résultats ont été reportés ou abandonnés. Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons poursuivi la mise en place du nouveau site Web qui sera lancé à l'automne 2013;
- Les représentants du Collège et les départements ont participé aux différentes activités de recrutement;
- Nous avons poursuivi l'internationalisation de nos programmes d'études;
- Au niveau de la RAC, nous avons organisé des séances d'information collectives et individuelles auprès d'étudiants potentiels;
- Des outils de promotion ont été utilisés par les programmes d'études;
- Deux étudiants de l'IUT d'Annecy ont été accueillis au Collège, en informatique, et un finissant en Techniques de l'informatique a fait son stage en France;
- Un projet d'analyse pour le développement d'une application Web et mobile destinée au domaine agricole de la MRC Pierre-De Saurel a été réalisé par les étudiants de Techniques de l'informatique. Ce projet, qui a été médiatisé, a permis une belle visibilité pour ce programme et le Collège.



Alex Vandal-Milette, diplômé en Sciences humaines a obtenu la meilleure moyenne générale au Collège (93,97 %), tous programmes confondus. Monsieur Denis Boucher, directeur des études, monsieur Alain Chalifoux, président du CA du Cégep, Alex Vandal-Milette et madame Fabienne Desroches, directrice générale du Cégep.

Le développement du personnel et le climat organisationnel

Pour cette orientation, il y avait 67 résultats attendus sur un total de 650. De ce nombre, 52 résultats ont été atteints, 8 résultats ont été partiellement atteints et 7 résultats ont été reportés ou abandonnés. Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons poursuivi nos activités d'accueil du nouveau personnel afin d'assurer l'intégration de celui-ci;
- Les départements ont soutenu l'intégration des nouveaux professeurs dans leur département respectif (mentorat);
- Nous avons offert une session de perfectionnement sur la gouvernance à nos administrateurs;

ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS

En septembre 2013, après analyse et en accord avec le département de français, la cible pour le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français a été fixée à 85 % pour l'année 2013-2014. Il est intéressant de noter que les derniers résultats disponibles, soit ceux de 2011-2012, nous permettent de constater que non seulement notre taux de réussite est supérieur à celui du réseau collégial de 1,7 %, mais que cette nouvelle cible serait atteinte :

- Réseau collégial : 84,3 %,
- Cégep de Sorel-Tracy : 86,0 %

- Des actions ont été réalisées afin de préparer un plan de relève professionnelle;
- Nous avons poursuivi les activités du MIPEC. Des professeurs ont suivi de la formation au MIPEC et certains professeurs ont agi à titre de tuteurs;
- Des activités d'animation pédagogique ont été offertes aux professeurs (journée pédagogique d'octobre 2012 sur la valorisation du français, journée pédagogique de mars 2013 sur les méthodes pédagogiques intégratrices, midi-pédagogique pour les nouveaux professeurs, colloque annuel de l'AQPC, etc.);
- Afin de permettre l'appropriation de la nouvelle bibliothèque par le personnel, il y a eu, en plus de l'inauguration officielle faite le 3 octobre 2012, des visites guidées pour la communauté collégiale. Mentionnons que la fréquentation de la bibliothèque a considérablement augmenté;
- Au niveau de la formation continue, les nouveaux chargés de cours ont été accompagnés et des rencontres ont été organisées avec les spécialistes de contenu en RAC afin d'échanger avec eux et d'intégrer les nouveaux à l'équipe déjà en place;
- Des professeurs stagiaires ont été accueillis et soutenus dans certains départements.

La contribution au développement durable

Toutes les directions et tous les départements avaient au moins un résultat attendu en lien avec cette orientation stratégique. Pour cette orientation, il y avait 62 résultats attendus sur un total de 650. De ce nombre, 47 résultats ont été atteints, 10 résultats ont été partiellement atteints et 5 résultats ont été reportés ou abandonnés.

- Nous avons mis en place un programme d'accueil pour les stagiaires du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI);
- Nous avons assuré le suivi du dossier « ICI on recycle » afin de maintenir notre accréditation;
- Deux cours complémentaires en développement durable sont offerts aux étudiants. Des projets concrets ont été réalisés à l'intérieur de ces cours avec la communauté;
- Un travail a été réalisé afin d'activer le mode « ÉCO-Énergétique » sur les postes de travail et les serveurs;
- Les étudiants des AEC ont été incités au covoiturage et à utiliser le transport en commun;
- Les spécialistes de contenus à la RAC ont été sensibilisés à la transmission et à la correction électroniques des travaux;

- Nous avons participé activement au comité de l'écocollectivité de la MRC Pierre-De Saurel;
- Nous avons tenu des rencontres du comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Collège;
- Les étudiants du cours d'arts visuels ont créé une murale verte (thème et matériaux en lien avec le développement durable);
- Des matériaux recyclés ont été utilisés pour créer les décors, les costumes et les accessoires dans la cadre du cours « Critique et production théâtrales »;
- Un projet global d'intégration des 6R via les cours d'éthique en philosophie a été créé et proposé par un professeur d'Arts et Lettres. Il toucherait l'ensemble de la communauté collégiale;
- Un professeur en Sciences de la nature a réalisé un documentaire Web, disponible sur YouTube, au sujet des changements climatiques;
- Les professeurs en Sciences de la nature ont prôné une gestion responsable des fichiers électroniques. Par ailleurs, la promotion de la Charte de Syracuse a été faite dans les cours;
- En Sciences humaines, une sortie avec les étudiants a été organisée à Montréal afin d'évaluer le potentiel touristique de la ville dans une perspective de développement durable. La maison du développement durable a été visitée lors de cette sortie éducative;
- Le département de langues modernes a continué à produire et à utiliser du matériel pédagogique en lien avec l'environnement et le développement durable;
- En Mathématiques, les professeurs déposent de plus en plus les solutions des exercices sur Omnivox au lieu de les imprimer. Pour leur part, les étudiants les utilisent via leur tablette électronique, portable, cellulaire...;
- En Éducation physique, les étudiants ont été incités au covoiturage lors des déplacements aux divers plateaux de cours et ont été sensibilisés au respect des équipements;
- Un professeur de Philosophie a participé aux réunions du comité d'éthique du CSSS Pierre-De Saurel;
- Des projets de stages communautaires en lien avec la prévention et la promotion de la santé ont été organisés en Soins infirmiers;
- La clinique d'impôts a encore une fois été offerte aux citoyens de la région par les étudiants de Techniques administratives et les déclarations ont été transmises par voie électronique;

- En Techniques de bureautique, des notions de développement durable ont été abordées (contenu de cours, conférences, covoiturage pour sortie, utilisation de matériel recyclé, lectures, débats, etc.);
- En Électronique industrielle, une collaboration a été faite avec un professeur retraité pour la promotion des sciences et de la technologie auprès des jeunes en prêtant les équipements portables prévus à cet effet;
- En Techniques d'éducation spécialisée, les étudiants ont été sollicités et conscientisés au covoiturage pour les stages;
- En Techniques de génie mécanique, les notions de développement durable ont été intégrées dans les cours. Une présentation sur ce thème, par des étudiants à la maîtrise de l'Université de Sherbrooke, a eu lieu en avril 2013 pour les étudiants de 2^e et 3^e années;
- En Techniques de l'informatique, le projet d'application développé en partenariat avec la Société d'Agriculture de Richelieu a permis aux étudiants de comprendre les défis que porte le développement durable et qu'ils peuvent être réalisés à l'aide des technologies de l'information;
- Le Magasin du Monde, projet éducatif de coopération et de solidarité internationales, offre à la communauté collégiale une grande variété de produits du commerce équitable.

La gestion des ressources

Pour cette orientation, il y avait 88 résultats attendus sur un total de 650. De ce nombre, 57 résultats ont été atteints, 15 résultats ont été partiellement atteints et 16 résultats ont été reportés ou abandonnés. Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Afin de mettre en place les recommandations du rapport concernant le service alimentaire, des travaux de réaménagement de l'espace de préparation des repas et de l'espace salle à manger ont été effectués à la cafétéria. De nouveaux menus et de nouveaux services sont maintenant offerts dans un nouveau décor;
- Nous avons poursuivi l'élaboration d'un plan pour la gestion des besoins informatiques;
- Nous avons travaillé à l'élaboration de notre nouveau plan stratégique institutionnel. Les travaux se poursuivront en 2013-2014;

- Nous avons travaillé le projet de politique sur l'utilisation de la technologie informatique et des médias sociaux. Les travaux se poursuivront en 2013-2014;
- Nous avons procédé à une étude de faisabilité d'une résidence étudiante. Le dossier se poursuivra en 2013-2014;
- Nous avons procédé à l'analyse des impacts dus aux compressions budgétaires et nous avons ajusté les orientations budgétaires en conséquence;
- Nous avons diffusé les modalités du plan de mesures d'urgence. Pour ce faire, de l'information a été remise aux membres du personnel (dépliant résumant le plan de mesures d'urgence et un aide-mémoire de poche) et de la formation a été donnée à tous les employés;
- Nous avons assuré l'opérationnalisation du plan jeunesse de la CSST. Pour ce faire, un plan de sécurisation des équipements a été réalisé pour le département de Techniques de génie mécanique, pour les locaux techniques et pour le département de Technologie de l'électronique industrielle. D'autre part, une directive sur le cadenassage a été

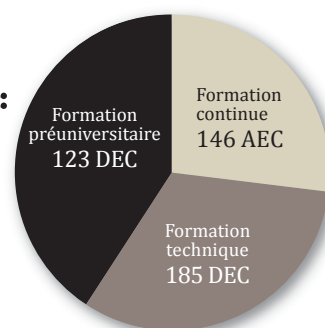
adoptée en décembre 2012 et diffusée à l'hiver 2013;

- Pour leur part, les départements ont collaboré et participé à l'opérationnalisation du plan jeunesse de la CSST, entre autres, en intégrant des notions de SST dans les cours;
- Nous avons diffusé, à tous les étudiants, via les cours d'éducation physique, notre politique en santé et sécurité;
- En Environnement, hygiène et sécurité au travail, les professeurs ont supervisé l'évaluation de l'ergonomie de certains postes de travail qui a été réalisée par les étudiants de ce programme;
- Nous avons révisé le profil de salubrité du Collège;
- Nous avons effectué plusieurs travaux, dont : réfection et réaménagement à la bibliothèque, climatisation de la salle de conditionnement physique (Gym-Atout), etc.;
- Nous avons travaillé, en collaboration avec le CPE Danahé, un projet de construction de garderie attenante au Collège.

LOI 100

Conformément à ce qui a été présenté au plan de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative, la cible de réduction de 18 000 \$ liée aux frais de publicité, déplacement et formation a été respectée. Effectivement, le niveau de ces dépenses 2012-2013 a atteint un montant de 75 676 \$ dans les champs d'activités visés par rapport à un niveau de 97 314 \$ référant à 2008-2009. En complément aux exigences de la Loi 100 sur les dépenses de nature administrative générales, la cible de réduction de 9 000 \$ a aussi été atteinte. Les dépenses de nature administrative générales dans les champs d'activités visés ont atteint 271 059 \$ par rapport à un niveau de 316 985 \$ référant à 2008-2009.

Nombre de diplômes émis : 454



Les orientations du cadre de référence Pour un virage santé à l'enseignement supérieur choisies pour favoriser de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif au collège sont les suivantes :

ORIENTATION 6 : Organisation d'activités physiques récréatives.

- Défi 5 km du Cégep, nuit des sports, dîner actif les jeudis midis proposant différents sports, séances de Crossfit, séances d'entraînement supervisées, séances de Zumba, randonnée nocturne de raquettes à neige, soccer sur neige.

ORIENTATION 7 : Activités de sensibilisation et de promotion en rapport avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

- Comparaison de menus à la cafétéria.
- Création de groupes d'étudiants participant à deux sessions de 6 semaines de cuisine collective.
- Mobilisation éclair «flash mob» organisée en collaboration avec la MRC Pierre-De Saurel lors de la journée nationale du sport et de l'activité physique.
- Des kiosques sur les saines habitudes de vie et un concours "Défi-minute" étaient proposés. Le but étant d'accumuler le plus grand nombre de minutes d'activités cardiovasculaires pour obtenir des chances supplémentaires pour un tirage.
- Participation du collège au Forum sur la sécurité alimentaire dans la MRC Pierre-De Saurel.

ORIENTATION 8 : Collaboration de l'association étudiante à l'organisation d'une activité commune liée à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.

- Collaboration à l'organisation de l'Olympiade de l'AGEECST
- Collaboration à l'organisation de la nuit des sports
- Bénévolat de la part du personnel et de l'AGEECST pour la course Défi 5 km du Cégep

Le montant total des ressources financières utilisées pour ces activités est de 4 151,54 \$.

Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec 2013



Crédit photo : Philippe Manning

Les Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec ont été décernés à **Émilie Parenteau**, diplômée en Sciences de la nature et **Alex Vandal-Milette**, diplômé en Sciences humaines, et ce, en l'honneur de leur engagement social et communautaire durant leurs études.

Mérite honorifique 2013



Crédit photo : courtoisie

Mérite honorifique 2013, **Martin Gendron**, diplômé en 1989 au DEC en Techniques de génie mécanique, maintenant responsable de discipline, centre d'activité mécanique pour la région Nord/Est Amérique chez Hatch Inc.



L'équipe de golf mixte ▲

À sa première année d'existence, l'équipe de golf mixte a réussi à se qualifier pour le Championnat canadien de golf qui a eu lieu les 18 et 19 octobre 2012. À la suite de ce tournoi, le capitaine de l'équipe, Olivier Daneau a même été déclaré 28^e meilleur golfeur collégial au Canada.



Photo : Philippe Manning



L'équipe de natation mixte

L'équipe de natation du Collège a participé en mars 2013 au Championnat provincial de natation. Un des nageurs, Hugues Fontaine, a réussi à se démarquer en remportant deux médailles d'or en 50 m dos et en 100 m dos et il a même établi deux nouveaux temps records au collégial.

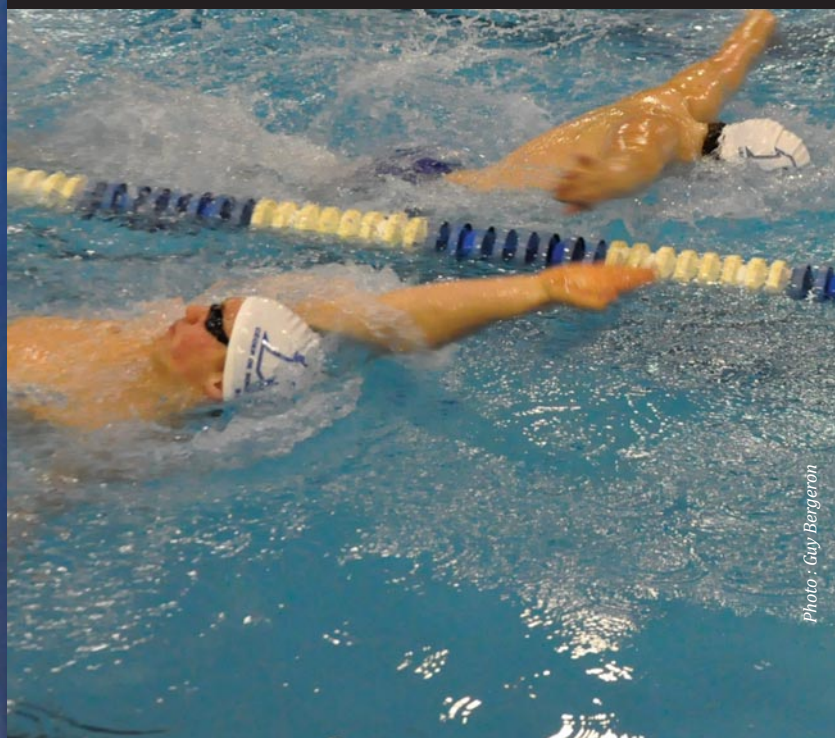


Photo : Guy Bergeron

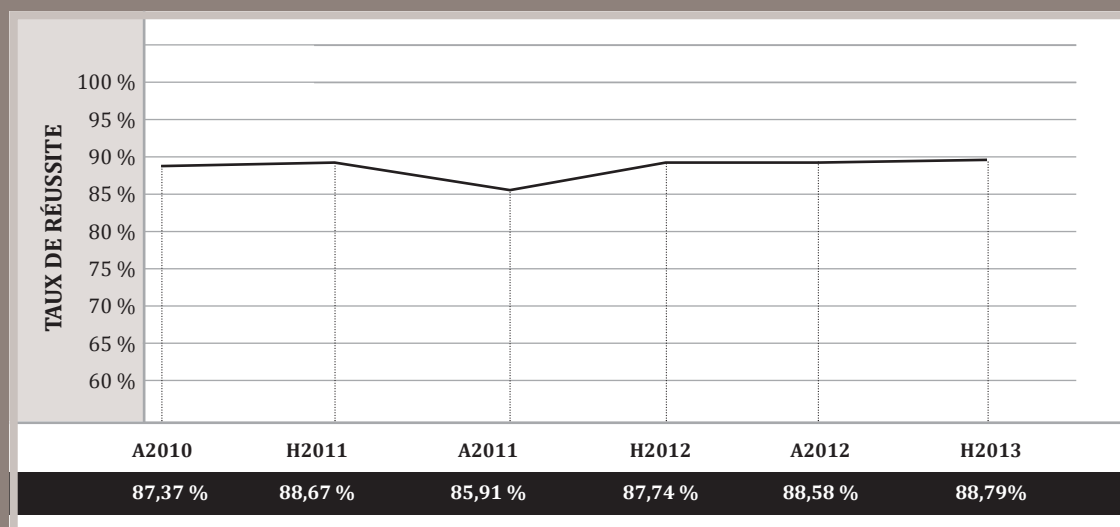
Photo : Guy Bergeron

Quelques statistiques intéressantes

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE DEPUIS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

	Automne 2010			Automne 2011			Automne 2012			Automne %
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	
ACCUEIL ET INTÉGRATION	40	45	85	39	49	88	40	32	72	6,93 %
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE										
Sciences de la nature	74	39	113	55	31	86	61	46	107	10,30 %
Sciences humaines	141	115	256	138	117	255	133	116	249	23,97 %
Arts et Lettres	34	7	41	27	10	37	15	8	23	2,21 %
TOTAL	249	161	410	220	158	378	209	170	379	36,48 %
SECTEUR TECHNIQUE										
Soins infirmiers	128	21	149	125	17	142	128	11	139	13,38 %
Techniques de génie mécanique	3	55	58	2	58	60	2	46	48	4,62 %
Technologie de l'électronique industrielle	6	62	68	2	60	62	1	69	70	6,74 %
Techniques d'environnement, hygiène et sécurité au travail	17	13	30	18	13	31	24	12	36	3,46 %
Techniques d'éducation spécialisée	166	17	183	161	18	179	159	16	175	16,84 %
Techniques administratives	33	31	64	34	30	64	24	20	44	4,23 %
Techniques de bureautique	46	2	48	47	1	48	44	1	45	4,33 %
Techniques de l'informatique	1	31	32	1	26	27	5	26	31	2,98 %
TOTAL	400	232	632	390	223	613	387	201	588	56,59 %
GRAND TOTAL	689	438	1127	649	430	1079	636	403	1039	100 %

Taux de réussite de l'ensemble des cours



Activités à la formation continue

Année 2012-2013

	SOREL-TRACY		VARENNES ET AUTRES		TOTAL	
	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS
Temps partiel						
Formation créditée	60	22	45	10	105	32
Formation non créditée	0	0	0	0	0	0
	60	22	45	10	105	32
Temps plein						
Techniques physiques ¹	780	30	0	0	780	30
Techniques humaines ²	3330	58	3660	109	6990	167
Techniques administratives ³	0	0	665	38	665	38
	4110	88	4325	147	8435	235
Formation sur mesure						
Formation en entreprises ⁵	517	346	1382	774	1899	1120
Interventions en entreprises	114	0	1638	0	1752	0
	631	346	3020	774	3651	1120
TOTAL	4801	456	7390	931	12191	1387

Comprend les disciplines suivantes :

- | | | | |
|---|--|---|----------------------------------|
| 1 | Procédés métallurgiques | 5 | Informatique |
| 2 | Éducation spécialisée | | Génie mécanique |
| | Éducation à l'enfance | | Génie électrique |
| | Intervention en travail social | | Formation de formateur |
| | Intervention en milieu juvénile et correctionnel | | Langues |
| 3 | Assurance de dommages | | Gestion |
| | | | Ressources humaines |
| | | | Environnement |
| | | | Santé sécurité du travail |
| | | | Développement durable |
| | | | Préparation à la retraite active |
| | | | Supervision d'équipe |
| | | | Service aux municipalités |

► Octobre 2012 - inauguration officielle de la bibliothèque Roland-Gaudreau entièrement rénovée.



Nombre de stagiaires ATE

	ÉTÉ 2011	ÉTÉ 2012	ÉTÉ 2013
Techniques de génie mécanique	36	25	14
Technologie de l'électronique industrielle	28	20	7
Techniques administratives (Comptabilité et Assurances)	11	6	6
Techniques de bureautique	6	5	9
Environnement, hygiène et sécurité au travail	9	12	9
Techniques de l'informatique	6	4	2
AEC en procédés métallurgiques	0	15	14
TOTAL DES STAGES	96	87	61

Taux de placement en emploi relié des finissants et des finissantes de décembre 2011 et mai 2012 des programmes techniques.

PROGRAMMES - DEC	TAUX DE PLACEMENT 2012
Conseil en assurances et services financiers	100 %
Environnement, hygiène et sécurité au travail	100 %
Techniques de bureautique	100 %
Techniques de comptabilité et de gestion	50 ⁽¹⁾ %
Techniques d'éducation spécialisée	100 %
Techniques de génie mécanique	100 %
Techniques de l'informatique	100 %
Techniques de soins infirmiers	100 %
Technologie de l'électronique industrielle	100 %
MOYENNE	94,44 %

⁽¹⁾ 50 % manquant représente un seul étudiant qui est en recherche active d'emploi et est accompagné par la Service de placement dans sa démarche. Seulement deux étudiants dans ce programme se destinent à l'emploi puisque les autres diplômés poursuivent des études universitaires dans le secteur des sciences de l'administration. Information obtenue lors de la relance à l'hiver 2013.

Population étudiante au 20 septembre 2012

		Session			NIVEAU Session			Session			ANNÉE 2012 Grand total			2011	2010
		1	2	T	3	4	T	5	6	Total	Garçon	Fille	Total		
PROGRAMMES															
Accueil et intégration	081.01	51	0	51	0	0	0	0	0	0	24	26	50	64	60
Session de transition	081.03	22	0	22	0	0	0	0	0	0	8	14	22	24	25
Sciences de la nature et Arts et Lettres	200.16	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	1	2	2	2
Sciences de la nature	200.BO	63	4	67	38	0	38	0	0	0	45	60	105	85	113
Sciences humaines : profil général	300.30	106	26	132	54	15	69	0	0	0	92	109	201	197	190
Sciences humaines : profil math-administration	300.3X	17	8	25	11	9	20	0	0	0	24	21	45	57	71
Sciences humaines et Arts et Lettres	300.16	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	3	3	2	1
Arts et Lettres	500.A1	11	1	12	10	0	10	0	0	0	8	15	23	35	41
TOTAL PRÉUNIVERSITAIRE		271	39	310	114	24	138	3	0	3	202	249	451	466	503
PROGRAMMES															
Soins infirmiers	180.A0	53	19	72	39	5	44	22	1	23	11	128	139	142	149
Techniques de génie mécanique	241.A0	17	1	18	13	5	18	12	0	12	46	2	48	60	58
Technologie de l'électronique industrielle	243.CO	27	5	32	12	5	17	18	3	21	69	1	70	61	62
Environnement, hygiène et sécurité au travail	260.B0	20	1	21	10	0	10	5	0	5	12	24	36	31	30
Techniques d'éducation spécialisée	351.A0	67	7	74	47	2	49	45	7	52	16	159	175	179	191
Techniques de comptabilité et de gestion	410.B0	12	1	13	13	0	13	18	0	18	20	24	44	58	58
Techniques de bureautique, coordination travail de bureau	412.AA	14	0	14	15	1	16	12	3	15	1	44	45	48	63
Techniques de l'informatique, informatique de gestion	420.AA	17	0	17	4	2	6	8	0	8	26	5	31	27	33
TOTAL TECHNIQUE		227	34	261	153	20	173	140	14	154	201	387	588	606	644
GRAND TOTAL		498	73	571	267	44	311	143	14	157	403	636	1039	1072	1147

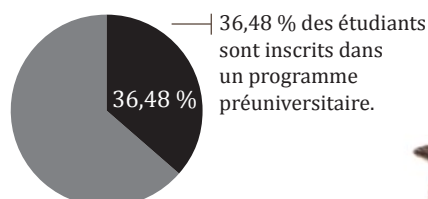
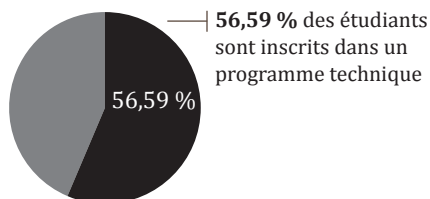
Temps partiel : 13

Temps plein : 1026

Total : 1039

Quelques statistiques intéressantes :

À L'AUTOMNE 2012 :





Fondation
du Cégep de Sorel-Tracy

Le Gala des

La Fondation du Cégep de Sorel-Tracy a remis plus de 27 900 \$ en prix
à 77 étudiantes et étudiants et 17 Méritas à des membres

L'excellence du dossier scolaire

Bourses d'excellence à la sanction des études



Émilie Parenteau
Sciences de la nature



Geneviève Faucher
EHST*



Alex Vandal-Milette
Sciences humaines



Marie-Joëlle
Braconnier
Sciences humaines



Édith Capistran
Sciences humaines



Alexandra Lesieur
Sciences humaines



Rosalie Lemire
Sciences humaines



Stéphanie Allard
Double Dec



Andreyann Jutras
Tech. Éducation spécialisée



Daniel Picard
Techniques de l'informatique



Myriam Vincent
Arts et Lettres

Prix du mérite aux programmes de DEC



Émilie Parenteau
Sciences de la nature



Alex Vandal-Milette
Sciences humaines



Myriam Vincent
Arts et Lettres



Stéphanie Allard
Double Dec



Mylène Taillon-
Chrétien
Soins infirmiers



Mikael Gendron
Tech. Génie mécanique



Philippe Dauphinais
Tech. Électronique industrielle



Geneviève Faucher
EHST*



Alexandre Dusseault
Tech. Administratives



Isabelle Cournoyer
Tech. Éducation spécialisée



Julie Tremblay-
Boisvert
Techniques de bureautique



Daniel Picard
Techniques de l'informatique

Bourse

Rio Tinto Fer et Titane



Alex Vandal-Milette
Sciences humaines

Bourse Alain-Goulet et Madeleine-Trempe- Goulet



Alexandre Dusseault
Tech. Administratives

Bourse Claire-Ménard-Martel



Isabelle Cournoyer
Tech. Éducation spécialisée



Gabrielle Langlois
Tech. Éducation spécialisée

Prix de leadership aux activités socioculturelles et sportives

Sport - Athlète de l'année

Féminine

Masculin

Socioculturel - Leadership

Féminin

Masculin

Sport - Recrue

Féminine

Masculine



Gabrielle Arpin
Volleyball féminin



Hugues Fontaine
Natation



Andréanne Cournoyer
Sciences humaines



Alex Vandal-Milette
Sciences humaines



Alexandra Éthier
Basketball féminin



Olivier Daneau
Golf

Prix d'excellence en français



Alex Vandal-Milette
Sciences humaines



Claudie Giard
Tech. Éducation spécialisée

Un engagement et une contribution exceptionnels

Bourses COOPSCO



Alex Vandal-Milette
Sciences humaines



Alexandre Dusseault
Tech. Administratives



Alexandre
Larouche-Brzeau
Sciences de la nature



Émilie Parenteau
Sciences de la nature

Bourses de soutien aux stages d'études à l'étranger



Hubert Blais
Tech. de l'informatique



Joanie Laporte et Gabrielle Langlois
Techniques Éducation spécialisée



Prix de l'Association des cadres du Cégep



Alex Vandal-Milette
Sciences humaines

Bourse du Fonds des arts



Maxime T. Guilbault
Arts et Lettres

* EHST : Environnement, hygiène et sécurité au travail

Mérites 2013



x et bourses dont la majorité proviennent de la Fondation du Collège,
s du personnel lors du Gala des Mérites le 28 avril 2013.

L'effort et la persévérance dans la réussite scolaire

Bourses des travailleurs des Forges de Sorel



Mikael Gendron
Tech. Génie mécanique



François Cooke
Tech. Génie mécanique



Laurence Ledoux
Sciences humaines



Kevin Drouin
Sciences humaines

Bourses Hydro Québec Informatique Génie mécanique



Daniel Picard



Pierre-Luc Malo

Bourses des étudiantes et des étudiants de TAD



Alexandre Dusseault
Tech. Administratives



Jérémy Marcotte
Tech. Administratives

Bourse de persévérance Normand-Brunet



Emmy Poirier
Sciences humaines



Maxime T. Guilbault
Arts et Lettres



François Cooke
Tech. Génie mécanique



Kim Bouchard
Techniques de bureau



Andréanne Dumas-Nadeau
Tech. Administratives

Électronique industrielle



Guillaume Boulay

Environnement, hygiène et sécurité au travail



Tristan Boisselle

Prix de la formation continue



Farah Gosselin
Kafila
AEC Éducation spécialisée



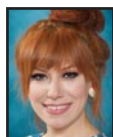
Laurianne Blanchard-Godin
AEC Éducation à l'enfance

Bourse IOQ Richelieu- Julie-Payette



Alexandre Larouche-Brazeau
Sciences de la nature

Prix de l'accomplissement personnel en Arts et Lettres



Lauryanne Cournoyer
Arts et Lettres

Prix du syndicat du personnel de soutien



Audrey Corbeil
EHST*



Ann-Lysa Duguay
EHST*

Prix du syndicat du personnel professionnel



Geneviève Jubinville
Tech. Éducation spécialisée

Bourse d'études du syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Sorel-Tracy FEC-CSQ



Maxime T. Guilbault
Arts et Lettres



Alexandre Dusseault
Tech. Administratives



Audrey Corbeil
EHST*

C'est sous le thème de
« L'apprentissage de
l'excellence » que le Cégep
tenait sa 25^e édition
du Gala des Mérites

Par leur conscience, leur sensibilité
et leur générosité, les donateurs à la
Fondation du Cégep de Sorel-Tracy
favorisent l'apprentissage de l'excel-
lence. Leurs dons représentent un
soutien inconditionnel au développe-
ment du Collège, de ses étudiantes et
de ses étudiants et au développement
même de la MRC de Pierre-De Saurel.

À VOUS TOUTES ET À VOUS TOUS,
GÉNÉREUX DONATEURS,

**BRAVO ET
MERCI!**

Les Mérites au personnel

Qualité de l'enseigne- ment



Yan Maclure
Prof. d'histoire

Innovation pédagogique



André Meese
Conseiller aux entreprises
Service aux entreprises

Engagement pédagogique



Marilou Fleury
Prof. de géographie



Myriam B. Lachapelle
Prof. de sociologie



Benoît Laroche
Prof. de psychologie

Dév. social et communautaire



Jacques Gauthier
Conseiller à la vie étudiante

Prix de la relève en- seignante



Isabelle Trépanier
Prof. de chimie

Mention d'honneur à l'AQPC



Michel Duhaime
Prof. Tech. Génie mécanique

Production de matériel didactique



David Tucker
Prof. Tech. de l'informatique



Nathalie Lavolette
Personnel de soutien



Sonia Raymond
Personnel de soutien



Cindy Fortin
Personnel de soutien



Catherine Boulanger
Personnel professionnel

Contribution au développement du Collège



Julie Martel
Personnel professionnel



Serge Dauphinais
Personnel cadre



Sophie Hasty
Prof. Sc. de la nature



Alexandra Potvin
Prof. Formation continue

Il est encore temps de s'inscrire, dans le cadre du 3^e tour du SRAM, à l'un des 12 programmes d'études du Collège dont le tout nouveau Techniques d'éducation à l'enfance. Pour information, veuillez communiquer avec Claude Levesque, conseiller d'orientation, au 450 742-6651, poste 2602.

Le Cégep de Sorel-Tracy souligne les années de service de son personnel



**NOS
HEUREUX
RETRAITÉS**

Gaétan Houle, Hélène Gauthier, Chantal Courchesne, Nicole Gauthier, Paul Martin et Shirley St. James. Absente sur la photo : Béatrice Majkrak.



**20 ANS
DE
SERVICE**

Lyne Chrétien et Richard Farley. Absente sur la photo : Sylvie Massé.



**25 ANS
DE
SERVICE**

Patrice Austin. Absente sur la photo : Marlène Lévesque.



**35 ANS
DE
SERVICE**

Michel Duhaime, Pierre Girouard, Michel Leduc, Serge Péloquin, Jean-Michel Leclaire et Daniel Lachance.



**44 ANS
DE
SERVICE**

Bertrand Péloquin. BRAVO!

 Cégep de Sorel-Tracy

Un **GRAND** petit collège
... qui a la réussite à cœur!



Le 28 novembre 2012, lors de sa cérémonie de reconnaissance du personnel, rituel annuel de première importance au Cégep de Sorel-Tracy, la direction du Collège a chaudement remercié et félicité ses **retraités de la dernière année**, de même que ses employés qui ont atteint les **20, 25, 35 et même 44 ans de service**, pour le dévouement et la générosité dont chacun et chacune a fait preuve pendant toutes ces années passées au Collège.

La plupart d'entre eux y allant d'une savoureuse anecdote à la remise de leur cadeau souvenir, nous avons pu constater que les années n'ont aucunement amoindri leur commun enthousiasme à remplir leur mission au sein de notre collège, et plusieurs d'entre eux ont exprimé leur chance et leur fierté de servir au sein d'une maison d'enseignement



d'une réputation enviable, où il est agréable de donner quotidiennement le meilleur de soi-même.

Employés de soutien, enseignants, professionnels, cadres, tous font partie de ce qu'il est convenu d'appeler une belle famille qui a à cœur d'accompagner nos étudiants pour favoriser leur réussite scolaire et leur développement personnel lors de ce passage significatif pour leur avenir, au **Cégep de Sorel-Tracy**.



Photo : Philippe Manning

Mars 2013

Finale régionale de Cégeps en spectacle

Pour la première fois en plus de 12 ans, le Cégep de Sorel-Tracy était l'hôte de la finale régionale de Cégeps en spectacle où 12 cégeps de la région Centre-Est ont pris d'assaut la scène du Théâtre du Chenal-du-Moine devant plus de 600 spectateurs. Un franc succès pour cet événement culturel majeur!



Photo : Guy Bergeron

Avril 2013 - Tendanse

TENDANSE, la troupe de danse du Cégep de Sorel-Tracy, ne cesse de rayonner! Après 3 représentations à guichet fermé de leur spectacle Despacito, les membres de la troupe ont participé à l'Intercollégial de danse au Cégep Limoilou, en plus de se produire lors des festivités de la fête de la St-Jean au parc Regard-sur-le-Fluve.



Répartition des membres du personnel par catégorie d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	2010-2011					2011-2012					2012-2013				
	TOTAL	TC	TP	H	F	TOTAL	TC	TP	H	F	TOTAL	TC	TP	H	F
Hors-cadre	1	1	0	0	1	2	2	0	1	1	2	2	0	1	1
Cadre	12	11	1	6	6	12	12	0	5	7	12	12	0	5	7
Enseignant	121	103	18	64	57	119	102	17	63	56	121	102	19	59	62
Professionnel	21	17	4	7	14	20	14	6	6	14	24	20	4	6	18
Soutien	46	39	7	18	28	43	40	3	16	27	50	44	6	18	32
TOTAL :	201	171	30	95	106	196	170	26	91	105	209	180	29	89	120

Note : Ce tableau ne tient pas compte des engagements de personnel surnuméraire pour pallier les surcroîts temporaires de travail ou pour assurer des tâches de remplacement.

LÉGENDE :
TC Temps complet TP Temps partiel H Homme F Femme

Avril 2013

Alex Boily, étudiante en Techniques de génie mécanique, lauréate régionale du concours Chapeau, les filles!, a été honorée lors de la remise d'une bourse de 500 \$ de la catégorie Formation technique.



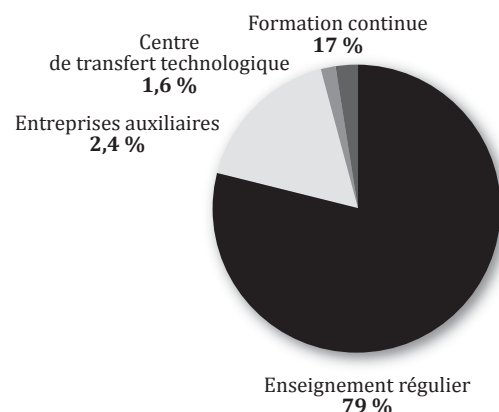
Crédit photo : MEIS, Direction régionale de la Montérégie

Alex Boily accompagnée de Monieur Rob Buttars, directeur général par intérim de la Commission scolaire New Frontiers, lors du gala régional de Chapeau, les filles!

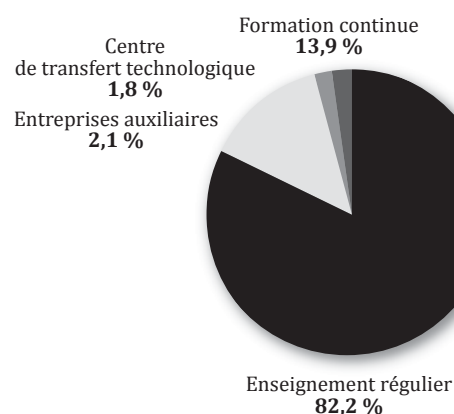
Résultats d'opération de l'exercice terminé le 30 juin 2013

	2012-2013	2011-2012
REVENUS		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER	\$	\$
Professeurs	7 609 555	7 601 409
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	5 450 623	5 075 780
Service de la dette et opérations de financement	(17 470)	(8 026)
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	147 820	71 776
Autres allocations spéciales	340 310	421 223
	13 530 838	13 162 162
Formation continue	2 901 697	2 909 641
Centre collégial de transfert technologique	275 315	218 524
Entreprises auxiliaires	410 362	673 534
	17 118 212	16 963 861
DÉPENSES		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER		
Professeurs	7 580 347	7 338 145
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	5 603 203	5 436 912
Service de la dette et opérations de financement	22 780	17 683
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	147 820	71 776
Autres allocations spéciales	508 330	624 072
	13 862 480	13 488 588
Formation continue	2 338 689	2 239 988
Centre collégial de transfert technologique	295 598	218 524
Entreprises auxiliaires	357 498	615 510
	16 854 265	16 562 610
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES)	279 947	401 251
Conciliation du solde de fonds		
Solde au 30 juin de l'exercice précédent	1 544 943	1 493 407
Résultats de l'exercice	263 947	401 251
Virements interfonds	(127 719)	(349 715)
Solde de fonds au 30 juin de l'exercice	1 681 171	1 544 943

REVENUS PAR CHAMP D'ACTIVITÉS 2012-2013



DÉPENSES PAR CHAMP D'ACTIVITÉS 2012-2013



Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial (Annexe So34)

	EXERCICE 2012-2013 \$
ALLOCATIONS DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2012-2013	
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	489 482
DÉPENSES	
Premier axe - accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite	
Évaluation du plan stratégique	535
Réalisation d'outils promotionnels - hors territoire	4 816
Développement de nouveaux programmes	5 244
Deuxième axe - soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires	
Gestion documentaire	15 384
Ressources pour outils RAC	26 358
Ressources pour évaluation d'AEC	44 045
Ressources pour soutien informatique	37 388
Troisième axe - fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation	
Plan de mesures d'urgence	2 053
Salle de théâtre - plancher	11 997
Total	147 820
SOLDE D'ALLOCATIONS REPORTÉES À L'EXERCICE 2012-2013	341 662

Mars 2013

Alexandre Vovan et Jean-Philippe Hébert, professeurs en Techniques de l'informatique, Développement d'applications Web et Mobiles, et leurs étudiants ont travaillé sur le développement d'une application mobile spécialement conçue pour les agriculteurs. Cette dernière permettra d'obtenir des informations plus précises sur la qualité des sols et leur composition. Les premières démarches ont été réalisées à la mi-février en partenariat avec la Société d'agriculture de Richelieu.



Alain Beaudin, commissaire agricole de la Société d'agriculture de Richelieu, ainsi qu'Alexandre Vovan, Mathieu Larue et Jean-Philippe Hébert, du programme Techniques de l'informatique, Développement d'application Web et Mobiles.

La composition du conseil d'administration au 30 juin 2013

Nom et fonction	Représentant
Alain Chalifoux, président	Entreprises
Jacinthe Sirois, vice-présidente	Socioéconomique
Denis Boucher	Directeur des études
Fabienne Desroches	Directrice générale
Sylvie Cusson	Socioéconomique
Sylvain Descheneaux	Socioéconomique
Sylvie Labelle	Socioéconomique
Andrée Labrie	Socioéconomique
Charles Lemire	Parents
Luc Martel	Parents
Marc-André Jean-Montenegro	Titulaire de diplôme préuniversitaire
Vincent Malo	Titulaire de diplôme technique
Julie Martel	Personnel professionnel
Nina Robin	Personnel de soutien
Olivier St-Amand	Personnel enseignant
Michel Duhaime	Personnel enseignant

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Cégep de Sorel-Tracy

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (L.R.Q., c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c. 6, a. 1). Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les

articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

Références

- La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- Le Code civil du Québec
- Règlement no 1 sur la régie interne du collège
- Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

Administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;

Administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateurs;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Cégep de Sorel-Tracy

Collège : le Cégep de Sorel-Tracy;

Conseil : Le conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy;

Conseil de discipline : comité constitué par le conseil. C'est le comité exécutif qui agit à titre de conseil de discipline;

Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter

indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;

- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autres avantages que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail.

6. OBLIGATION DE TRANSPARENCE DU CONSEIL ET OBLIGATION DE DISCRÉTION DES ADMINISTRATEURS

Les règles du présent article ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

6.1 L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration. En principe, ont un caractère public, les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à un point.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut, exceptionnellement, déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès :

- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles sur demande;
- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de

séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public.

6.2 L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

- Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsque exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

6.3 La divulgation des décisions du conseil d'administration

- Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses préalablement autorisées par le comité exécutif. Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur;
- les situations de conflit d'intérêts pouvant avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :
 - les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
 - les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;
 - les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
 - les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du présent Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 Déclarations d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur. Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration doit, de plus, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

8.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;

- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

10.1

Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

10.2

Le conseil d'administration confie au comité exécutif la responsabilité d'agir à titre de conseil de discipline et de décider du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

10.3

Le comité exécutif notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au comité exécutif et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

10.4

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

10.5

Le comité exécutif qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la Loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code a été adopté le 18 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

Au cours de l'année 2012-2013, le conseiller en déontologie n'a été saisi d'aucune plainte ou situation particulière concernant l'application du Code d'éthique et de déontologie en vigueur au Collège depuis 1998 et aucun manquement au code d'éthique n'a eu lieu. Le texte intégral du Code d'éthique régissant les administrateurs est disponible sur le site Web du Collège.

BIENVENUE au Cégep de Sorel-Tracy

Située à 45 minutes à l'est de Montréal par l'autoroute 30, Sorel-Tracy est connue pour la richesse de son environnement et sa singularité historique.

Porte d'entrée des 103 îles du lac St-Pierre, ce territoire, reconnu « Réserve mondiale de la biosphère » pour ses richesses naturelles conservées à 90 % intactes malgré le voisinage de la civilisation, constitue un milieu humain et environnemental à la fois riche et sensible. Le Cégep de Sorel-Tracy compte parmi les plus fiers partenaires du développement durable de la région qualifiée récemment de Technopole en écologie industrielle.



CÉGEP DE SOREL-TRACY

3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9

Téléphone : 450 742-6651
Télécopieur : 450 742-1878

info@cegepst.qc.ca



CAMPUS DE VARENNES

1555, boulevard Lionel-Boulet
Varennes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 929-0852
Télécopieur : 450 929-0810

fcontinue@cegepst.qc.ca

www.cegepst.qc.ca

Une publication de la Direction des ressources humaines, des communications et secrétariat général en collaboration avec tous les services et départements du Cégep

Dépôt légal : Novembre 2013
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-921229-51-X

